

CONCOURS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS VEUT SON LOGO !



Pour donner plus de visibilité à ses actions,
le CME souhaite avoir son propre logo !

Pour cela, les enfants du CME te proposent de participer
à sa création en laissant parler ton imagination !

Le gagnant recevra des cadeaux !

Son logo sera ensuite utilisé sur les différents supports de communication du
CME et de la ville (documents, goodies, réseaux sociaux...)

On compte sur toi !

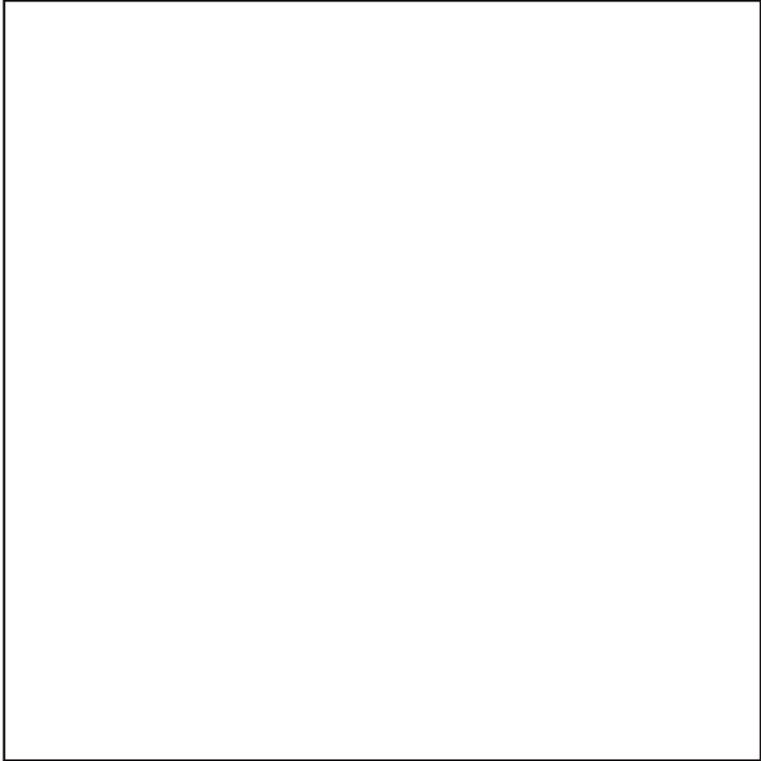
CONTRAINTES TECHNIQUES :

- Le logo doit tenir dans le format 10x10 cm ci-contre
- Le logo doit contenir le nom de «Francheville» et le mot «CME»
- Le logo doit utiliser les couleurs du logo de la ville, à savoir : orange, vert anis, rouge et bleu



Votre proposition de logo est à envoyer sur l'adresse mail cme@mairie-francheville69.fr avant le 13 avril 2019.

DESSINE TON LOGO !



A renvoyer avant le 13 avril à cme@mairie-francheville69.fr

NOM :

PRENOM :

Classe et Ecole :

Courriel ou téléphone pour pouvoir te contacter si tu gagnes :
.....

LE CME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil municipal des enfants est une instance municipale composée de 17 jeunes âgés entre 9 et 10 ans, scolarisés en classe de CM1 et de CM2, issus des trois groupes scolaires : Bel Air, Bourg, Châter. Ils sont répartis en 3 commissions :

- Francheville Solidarité
- Francheville Communication
- Francheville Avenir

A l'automne, les animatrices et animateurs présentent dans les classes de CM1 et CM2 dans les trois groupes scolaires, l'organisation du CME. Les enfants peuvent candidater après consultation avec leurs parents. Les enfants doivent motiver leur candidature pour être choisi en tant que conseiller(ère) municipal des enfants. Ils doivent remplir un certain nombre de critères :

- même nombre d'enfants issus de chaque école
- répartition égale entre les classes de CM1 et CM2
- même nombre de filles et de garçons
- les motivations de chacun et de chacune

Les animateurs(trices) ont un rôle consultatif et ont pour objectif d'initier les enfants à la politique publique locale. Répartis en commission, les jeunes conseillers(ères) travaillent sur des projets qui pourraient améliorer le quotidien des enfants dans la ville. Ils présenteront leurs projets lors des séances plénières tous les deux mois, en présence du Maire et des élus. Les séances plénières sont ouvertes au public.

Chaque commission se déroule un mercredi sur deux (hors vacances scolaires) de 10h à 12h à la Médiathèque.

MANDAT CME 2018-2019

Pour ce mandat, les enfants souhaitent mener des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, organiser une braderie solidaire en juin dont les bénéfices iraient aux plus défavorisés et organiser un concours pour le logo du CME.

Si vous souhaitez envoyer un message au Conseil Municipal des Enfants :
cme@mairie-francheville69.fr